

# AMCo

## ASSEMBLEE GENERALE 2017

### Procès-verbal

Paris, le 19 juin 2017

Suite à la convocation du Président de l'Association en date du 4 juin 2017, les membres de l'Association du Master de Droit de la Concurrence et des Contrats de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (AMCo) se sont réunis en Assemblée générale le **19 Juin 2017** à 20h au 9 rue Saint Denis, 75001 Paris.

16 membres de l'Association étaient présents et 9 étaient représentés. La liste d'émargement des membres présents et des membres représentés est annexée au présent Procès-verbal.

Étaient présents (16) :

- Marc-Antoine PICQUIER (Président)
- Maxime CARMINATTI (Secrétaire Adjoint)
- Alix de FONTENAY (Trésorière Adjointe)
- Alexandre TABONI
- Clara AGNELY
- Anne GRENIER
- Alix MOTAIS DE NARBONNE
- Alexandre PETIT
- Nicolas GIACOBBI
- Grace KARADJIAN
- Hengrui WAN
- Marylou le ROY
- Vicaire MARGAUX
- Lénéaïc GODARD
- Paul BONNARD
- Clément REY

Étaient représentés (9) :

- Girard MANON
- Amyra KHALIDI
- Mélanie RAVOISIER
- Bara TAKLA
- Charlotte CASTEX
- Thomas GRENIER
- Zeeshan MUHAMMAD
- Benjamin TEMPLE
- Mathilde RALAMBOMIADANA

L'Assemblée générale était présidée par Marc-Antoine PICQUIER, Président de l'Association.

Le secrétariat de la séance était assuré par Maxime CARMINATTI, Secrétaire de l'Association.

L'ordre du jour a été préalablement rappelé par le Président :

- Le bilan de l'année 2016-2017 pour chaque pôle de l'Association,
- Quitus au trésorier de sa comptabilité,
- Le renouvellement du Bureau, qui était constitué pour l'année 2016-2017 de six postes :
  - La Trésorière adjointe, la Secrétaire et le Secrétaire-adjoint ne sont pas candidats à un renouvellement de leur mandat,
  - Le Président (Marc-Antoine Picquier), la Vice-Présidente (Margaux Vicaire) et la Trésorière (Maryloy Le Roy) sont candidats pour un nouveau mandat.
- Le changement de siège social de l'Association,
- Pouvoirs au Président pour modifier les Statuts pour tenir compte du changement de siège social,
- La détermination de la politique de l'Association pour l'année universitaire 2016-2017,
- Les questions diverses qui seront posées.

Lors du débat, les éléments suivants ont été abordés :

## **1. Bilan de l'année universitaire 2016-2017**

### **A. Généralités**

Au surplus des échanges de mails réguliers, le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2016-2017.

Le Bureau et l'Association ont participé aux manifestations suivantes :

- Organisation de la cérémonie de remise des diplômes et de parrainage de la nouvelle promotion dans les locaux de la Cour d'appel de Paris ;
- Mise en place d'un parrainage des nouveaux étudiants par les anciens du Master ;
- Aide à l'organisation d'un voyage à Bruxelles du 12 au 15 janvier 2017 pour la promotion ;
- Communication d'offres de stages et d'offre d'emploi tout au long de l'année ;
- Diffusion et mise à jour de l'annuaire des anciens ;
- Présentation du Master lors des sélections des nouveaux étudiants et organisation d'un petit déjeuner.

A ce jour, l'AMCo compte 125 membres.

### **B. Compte rendu de l'année écoulée par l'ensemble des pôles**

#### **i. Pôle évènements juridiques et financement**

Composition du pôle évènements juridiques pour l'année 2016-2017 :  
Marc Antoine Picquier et Margaux Vicaire

Bilan : Fonction support à l'organisation d'un colloque prévu initialement le 2 juin 2017 qui a fait l'objet d'un report au 20 octobre 2017 à la Cour d'appel de Paris.

## ii. Pôle communication

Composition du pôle communication pour l'année 2016-2017 :

- Maxime CARMINATTI
- Marylou LE ROY

L'année écoulée a été moins chargée que l'année précédente en termes de projets, les actions du pôle se sont donc concentrées sur la poursuite des projets initiés l'année précédente et la mise en place de documents-types.

La plaquette du Master a fait l'objet d'un renouveau avec notamment de nouvelles rubriques, de nouveaux témoignages, mise en avant du classement eduniversal.

- **Poursuite de la gestion des plateformes relatives à l'association et au Master**
  - Page Facebook du Master
  - Page Twitter du Master
  - Groupe LinkedIn du Master
  - Site Internet de l'association : <http://amcouvsq.wordpress.com>
  - Site Internet du Master : <http://M2-cc.com>
- **Actions effectuées au cours de l'année 2016-2017 par le pôle :**
  - Mise à jour du site ;
  - Programme-type pour les colloques ;
  - Suivi de l'actualité du Master et rédaction de news ;

Afin d'assurer la continuité de la gestion du pôle communication et poursuivre les projets qui ont été entrepris, Maxime CARMINATTI communiquera aux futurs membres du pôle communication, ainsi qu'au nouveau membre référent, la fiche explicative du pôle communication mise à jour.

## iii. Pôle évènements internes

Trois soirées évènementielles ont été organisées durant l'année écoulée, auxquelles ont participé les nouveaux étudiants de la promotion :

- Le 27 octobre 2017
- Le 9 mars 2017
- Le 23 mai 2017

Un voyage à Bruxelles, pour les étudiants de la nouvelle promotion, a également été organisé du 12 au 15 Janvier 2017. Ce fut l'occasion pour les étudiants du Master de visiter certaines institutions européennes et de renforcer l'esprit de promotion, qui fait la force du Master.

## iv. Pôle réseau

Cette année a vu la mise à jour et la refonte de l'annuaire et de sa diffusion auprès de la nouvelle promotion et des anciens membres de l'AMCO.

Cette année a été aussi l'occasion de réitérer le parrainage des étudiants par des anciens du Master. Cette expérience a été bien perçue des étudiants et de nombreux anciens se sont montrés disponibles.

## 2. Bilan financier de l'association

Le Trésorier de l'Association a rappelé que l'association disposait, au 19 juin 2017 de 4344,90 euros sur son compte courant au Crédit Mutuel et de 360 euros sur Hello Asso.

L'Association a par ailleurs changé d'établissement bancaire. Le compte de l'AMCo, antérieurement domicilié à HSBC France, est désormais tenu par le Crédit Mutuel

Les comptes de l'association ont été approuvés à l'unanimité.

### **3. Renouveau du bureau**

Conformément à l'article 14 des Statuts de l'Association, l'Assemblée générale a procédé au renouvellement du Bureau comme il suit :

Pour le Président

Alexandre PETIT a été élu au poste de Président de l'Association avec 25 voix.

Pour le Vice-président

Nicolas GIACOBI a été élue au poste de Vice-présidente de l'Association avec 22 voix.

Pour le Trésorier

Anne GRENIER a été élue au poste de Trésorière de l'Association avec 21 voix.

Pour le Trésorier-adjoint

Alix MOTAIS de Narbonne a été élue au poste de Trésorière-adjointe de l'Association avec 23 voix.

Pour le Secrétaire

Grace KARADJIAN a été élue au poste de Secrétaire de l'Association avec 17 voix.

Pour le Secrétaire-adjoint

Benjamin TEMPLE a été élu au poste de Secrétaire-adjoint de l'Association avec 16 voix.

#### **1. Changement du siège social de l'Association**

Le nouveau Bureau a procédé, à l'unanimité des six nouveaux membres, au changement du siège social de l'Association. Conformément à l'article 3 des Statuts, le siège de l'Association est désormais situé à l'adresse suivante :

*25 Avenue de Saint-Mandé – 75012 Paris*

#### **2. Pouvoirs au Président pour modifier les Statuts**

L'Assemblée générale a donné les pleins pouvoirs au nouveau Président pour mettre à jour les Statuts de l'Association, afin de tenir compte du changement de siège social.

En conséquence, le nouveau Président, avec l'accord unanime du nouveau Bureau de l'Association, a modifié l'article 3 des Statuts comme il suit :

*« Le siège social de l'Association est fixé au 25 Avenue de Saint-Mandé, Paris 12<sup>ième</sup>. Il peut être modifié par décision du Bureau. »*

#### **3. Politique de l'Association pour l'année universitaire 2017-2018**

La politique de l'AMCo pour 2017-2018 est de continuer à développer son réseau et à entretenir le lien avec les anciens.

**4. Formalités pour déclarations de modifications**

Enfin, conformément à l'article 18 des Statuts de l'Association, le nouveau Président effectuera à la Préfecture de Paris les déclarations concernant les modifications apportées aux Statuts, le transfert de siège social et le renouvellement du Bureau de l'Association.

**5. Questions diverses**

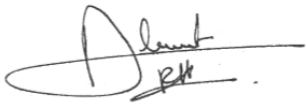
Aucune question diverse n'a été posée à la fin de l'Assemblée générale.

**6. Rapport d'activité 2016-2017**

Le Rapport d'activité 2016-2017 de l'Association du Master Droit de la Concurrence et des Contrats figure en annexe du présent procès-verbal.

La séance est levée à 21h30.

Le Président  
Alexandre PETIT



La Secrétaire  
Grace KARADJIAN



# **RAPPORT D'ACTIVITE 2016-2017**

## **ASSOCIATION DU MASTER DE DROIT DE LA CONCURRENCE ET DES CONTRATS (AMCo)**

### **SOMMAIRE**

#### **I – BILAN MORAL**

#### **II – BILAN FINANCIER**

#### **III – AXES D'AMELIORATIONS**

Intro :

L'organisation de l'AMCo :

- Pôle communication : Maxime CARMINATTI.
- Pôle évènements internes : Alix DE FONTENAY.
- Pôle évènements juridiques : Margaux VICAIRE.
- Pôle financements extérieurs : Marc-Antoine PICQUIER

A ce jour, l'AMCo compte 102 membres.

Les 102 membres comprennent des étudiants de toutes les promotions, allant de la première promotion (année universitaire 2007-2008) à la dernière promotion (année universitaire 2016-2017).

Adhésion 2016/2017 : 11

## **II - BILAN MORAL**

Le nouveau bureau de l'AMCo a été élu le 23 juin 2016 lors de l'assemblée générale annuelle. Ainsi, l'année d'activité de l'association se situe entre le 23 juin 2016 et le 19 juin 2017.

Au cours de l'année 2016 et jusqu'à lors, l'AMCo a effectué les missions suivantes :

- **Organisation de la remise des diplômes de chaque promotion sortante :**

Première Chambre CA Paris : Chantal ARENS  
Réussite grâce notamment à la taxe d'apprentissage et l'utilisation du traiteur uniquement pour le buffet.

Champagne acheté pendant la foire aux vins.

- **Rassemblements réguliers des anciens :**

Les rassemblements des anciens du Master permettent d'entretenir le réseau des anciens. Pour cela, tous les trois mois, l'AMCo convie tous les anciens ayant adhéré à l'association à se réunir dans un lieu différent afin de garder le contact. C'est aussi l'occasion de rencontrer les étudiants des différentes promotions et d'échanger sur leurs expériences.

Les nouveaux étudiants de la promotion en cours sont également invités afin que ces derniers puissent avoir un retour d'expérience des anciens.

Le 27 octobre au Nouvel Institut (IMA)  
Le 9 mars à la petite Mercerie Ferronnerie (les halles)  
Le 23 mai au Chapi Chapo (Monge)

- **Mise en place d'un parrainage :**

Depuis deux ans, l'association a mis en place un système de parrainage afin d'accompagner les étudiants de la promotion en cours dans leur choix et recherches de stage. Des anciens se portent ainsi volontaires chaque année afin que chaque étudiant ait un parrain différent.

Retour positifs

Le Bureau est d'accord pour que fin septembre/début octobre, un mail soit envoyé aux futurs parrains et marraines afin de leur rappeler leur mission essentielle, et d'insister pour qu'ils prennent dès le début un RDV (ex, un café en tête-à-tête, c.a.d. hors pots de l'AMCo) avec leurs filleul(e)s. Cela permet de favoriser la prise de contact et le développement d'affinités entre parrains/marraines et filleul(e)s.

- **Organisation et financement d'un colloque juridique le 2 juin 2017 à la Cour d'appel de Paris :**

Le colloque est l'évènement de l'année pour l'association tant financièrement qu'en termes d'organisation.

Tout d'abord, il faut dans un premier temps définir un thème d'actualité qui sera la ligne conductrice du colloque. Ce thème est choisi par la directrice du Master, les étudiants du Master et l'association. Une fois le thème défini, il faut trouver le lieu et les intervenants pour le colloque. Les invitations sont ensuite envoyées et l'information du colloque est diffusée.

Une fois que nous avons la liste définitive des participants, l'association contacte différents traiteurs afin d'avoir des devis sur la prestation que nous demandons. Ces événements représentent un coût important pour l'association qui ne bénéficie d'aucune aide pour l'organisation de ce type d'évènement.

Reporté au 13 octobre 2017.

L'association maintient l'idée d'organisation d'un petit-déjeuner : de 8h30 à 12h.

Des devis ont été réalisés. Un devis prévoit un budget de 580 euros pour 100 personnes (boissons chaudes, froides, fruits, chouquettes et viennoiseries).

Une collaboratrice du cabinet d'avocats White & Case s'est proposée pour superviser les étudiants lors de ce colloque.

Objectif de 2 colloques afin d'équilibrer les finances.

- **Refonte de la plaquette du Master :**

La plaquette du Master est un document qui est édité chaque année afin de présenter le Master. Elle présente ses intervenants, nos partenaires, un mot de la directrice du Master ainsi que des témoignages d'anciens étudiants.

Nouvelles rubriques ont été ajoutées : expériences marquantes, nouveaux témoignages, mise en avant du classement eduniversal...

Etant donné que le Master ne cesse d'évoluer et de se moduler aux exigences du marché du travail chaque année, la plaquette doit être refondue régulièrement et cela nécessite des compétences en informatique (photoshop, Editor...).

Quelques exemplaires à disposition.

- **Refonte de l'annuaire des anciens :**

Disposant d'un certain réseau des anciens, il a été procédé à une refonte totale de l'annuaire des anciens afin d'augmenter d'améliorer sa lisibilité et sa clarté et surtout afin de le mettre à jour des emplois de chacun.

La mise à jour d'un tel document avec plus de 100 personnes inscrites. Cette refonte a requis plusieurs mois de travail et a maintenant été communiquée aux membres.



- **Financement du buffet lors de la présentation du Master au sein des locaux de l'université :**

Chaque année, une présentation du Master est faite par les étudiants de la promotion en cours et l'AMCo finance alors un buffet pour rendre ce moment plus convivial.

- **Changement de banque :**

Afin de réduire nos frais bancaires, une étude de marché a été réalisée par la trésorière de l'association afin que cette dépense soit la moins élevée possible. Ainsi, et après avoir contacté plusieurs agences bancaires, l'ensemble des comptes sont en cours de transfert vers une nouvelle banque avec laquelle, nous pourrions aussi dématérialiser tous nos mouvements.

- **Communication internet et dématérialisation des moyens de gestion :**

Le bureau pour ce mandat a souhaité pour ce mandat mettre l'accent sur la communication et la dématérialisation de nos moyens de gestion. Dorénavant, les paiements des cotisations se font en ligne, ainsi que les inscriptions pour les colloques.

Plusieurs fois par semaines, des publications sont effectuées sur différents réseaux sociaux afin d'étendre au maximum notre visibilité et de rendre le Master encore plus attractif.

Hello Asso  
Mailchimp

### **III- BILAN FINANCIER**

Situation stable

Compte HSBC : environ 4500 Euros

Compte Crédit mutuel au 31 mai : 101 euros (adhésions)

Le changement de banque a été effectué récemment auprès du Crédit Mutuel. L'AMCo paie la somme de 7 euros par mois au lieu de 30 euros chez HSBC. L'association a souscrit une assurance responsabilité qui a été offerte par la banque.

Baisse du solde par rapport à l'an passé puisque pas de colloque effectué cette année.

Baisse des adhésions cette année.

Commission FSDIE à venir donc possibilité d'une subvention de l'université.

### **III- AXES D'AMELIORATIONS SUGGERES**

Intégrer aux différents pôles des étudiants de la promotion actuelle du Master 2. En revanche, il est à préserver que les postes à responsabilité soient représentés par des Anciens du Master 2, membres de l'association.

Il a été notamment discuté de la pertinence de prise de contact du bureau de l'Amco à travers une application de discussions afin de préserver le dialogue entre les anciens et les nouveaux étudiants.

Afin que les étudiants adhèrent et rejoignent les pôles qui composent l'AMCo, il est indispensable de revoir la présentation de l'association lors de la rentrée universitaire 2017-2018.